

**Arrêté autorisant l'organisation de la diffusion du match de rugby France/New Zeland  
Allée de l'Espoir**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1 et 2, L 2212 - 5, L 2213-1 à 6.
- Le Code de la Route et notamment les articles L325-1 à L325-3, R417-10 et les décrets subséquents.
- La demande formulée le 05 septembre 2023, par l'association « Les P'tits Gris », d'organiser la diffusion du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby France / New Zeland,

**CONSIDERANT** qu'il convient de prendre les mesures destinées à assurer la sécurité des usagers.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : L'association est autorisée à organiser, avec le concours de la ville, la diffusion du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby France / New Zeland, dans la salle Horizon et ses abords, le vendredi 08 septembre 2023 de 18h30 à 1h00 du matin.

**ARTICLE 2** : Les installations extérieures devront être disposées, hors de l'espace affecté à la voirie, de façon à limiter au maximum la présence du public sur cet espace. L'association veillera à faire respecter le libre usage de la voirie et de ses annexes.

**ARTICLE 3** : Le local et les abords devront être laissés en parfait état de propreté.  
Faute par le permissionnaire d'observer les prescriptions ci-dessus, il y serait pourvu d'office et à ses frais par la commune après mise en demeure restée sans effet.

**ARTICLE 4** : L'association veillera, en fonction de ses moyens, à limiter au maximum la gêne au voisinage qui pourrait être occasionnée et au bon comportement des participants.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté pourra être déféré devant le Tribunal Administratif de Melun dans les 2 mois suivant la publication et devra être affiché sur les lieux au moins 48 heures à l'avance par le pétitionnaire.

**ARTICLE 6** : Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,  
- la Police Municipale.

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 06 septembre 2023

Le Maire,  
Jean-François ONETO



AFFICHÉ  
LE 07/09/2023